



# SAGE SÈVRE NIORTAISE ET MARAIS POITEVIN

## FICHE D'IDENTITÉ

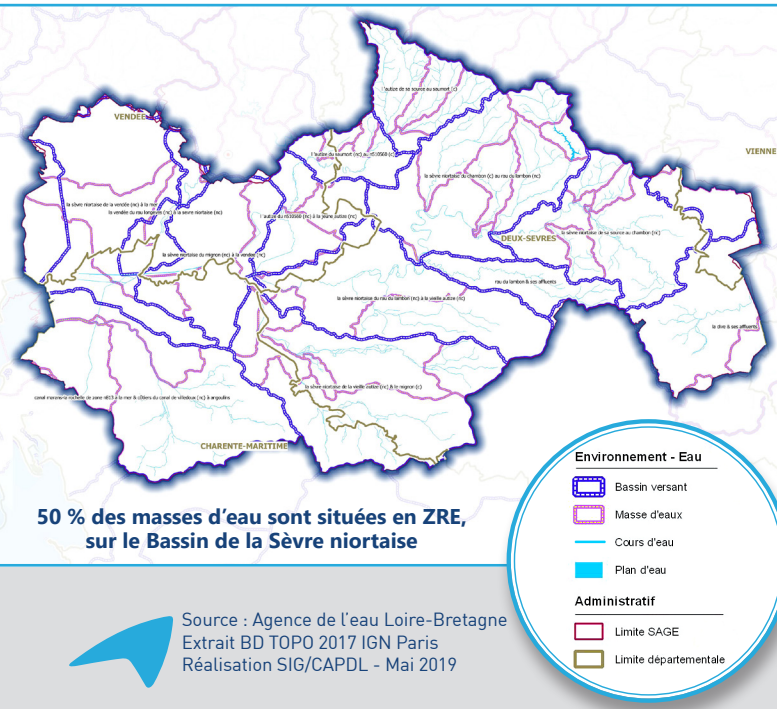
Mai 2023

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



### CARTE



### INFORMATIONS CLÉS

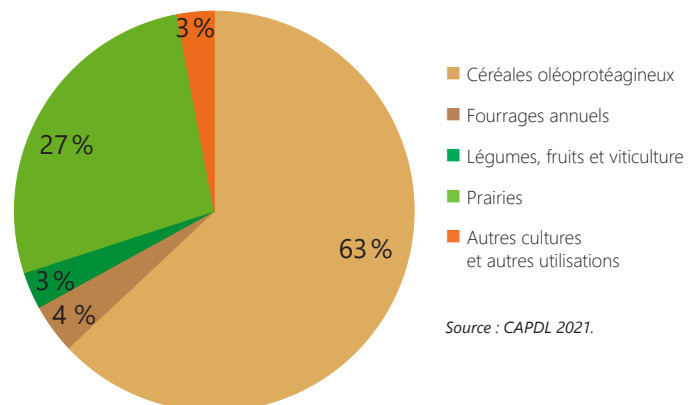
- Territoire à cheval entre les Deux-Sèvres (79), la Charente-Maritime (17), la Vendée (85) et la Vienne (86).
- 1 800 km de cours d'eau.
- État d'avancement : le projet de SAGE a été adopté définitivement par la CLE le 17 février 2010. Il est actuellement dans une phase d'audit afin de définir son évolution à venir.

Présidence	Elmano MARTINS
Portage	Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre niortaise
Conseiller Chambre d'agriculture	Asma ZARAA

### AGRICULTURE

- 5 111 exploitations agricoles en 2000.
- Prélèvements pour l'irrigation en 2018 :
  - 2 millions de m<sup>3</sup> d'eau superficielle,
  - 19 millions de m<sup>3</sup> d'eau souterraine (source : BNPE 2020).

### OCCUPATION DES SOLS



### EAU

- 4 masses d'eau superficielles.
- 11 masses d'eau souterraines.
- 2 captages Grenelle identifiés :
  - La Touche Poupard (79),
  - Corbelière (79).

3 700 km<sup>2</sup>

87% de terres agricoles

220 communes concernées, soit environ 255 000 habitants



# SAGE SÈVRE NIORTAISE ET MARAIS POITEVIN

## FICHE D'IDENTITÉ

Mai 2023

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

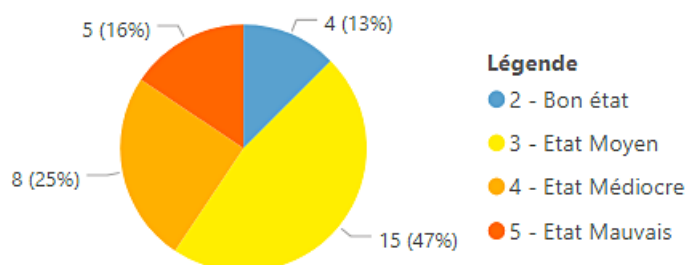
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



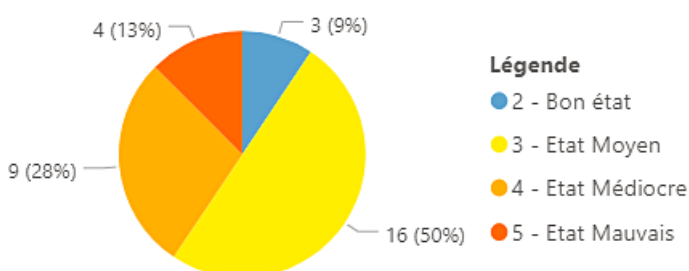
### ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU

Seules 3 % des masses d'eau du SAGE ont atteint un bon état écologique. La situation est stable par rapport à 2013.

#### État écologique 2013



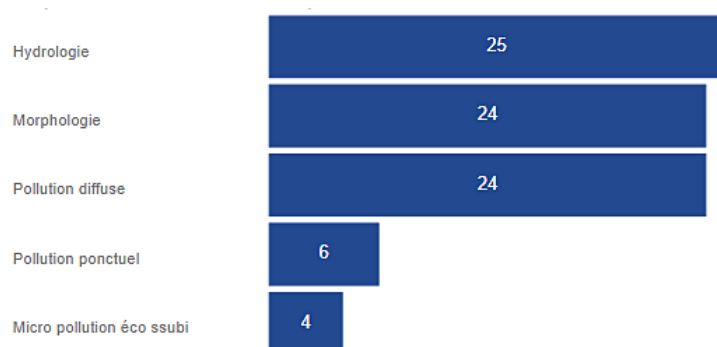
#### État écologique 2017



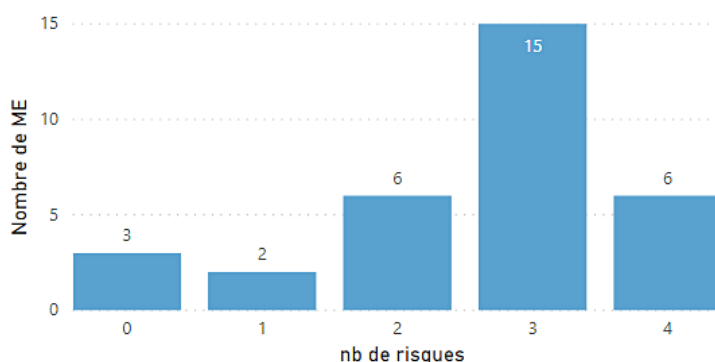
### PRESSIONS

3 masses d'eau n'ont aucune pression significative et 2 masses d'eau n'en ont qu'une. Toutes les autres masses d'eau ont au moins 2 types de pression les déclassant. Les principales pressions présentes sur ce SAGE sont les pressions hydrologie, morphologie et pollution diffuse.

#### Nombre de masses d'eau par pression



#### Nombre de pressions par masse d'eau



# 9%

des masses d'eau superficielles en bon état écologique

# 75%

des masses d'eau concernées par la pression pollution diffuse



# SAGE SÈVRE NIORTAISE ET MARAIS POITEVIN

## FICHE D'IDENTITÉ

Mai 2023

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

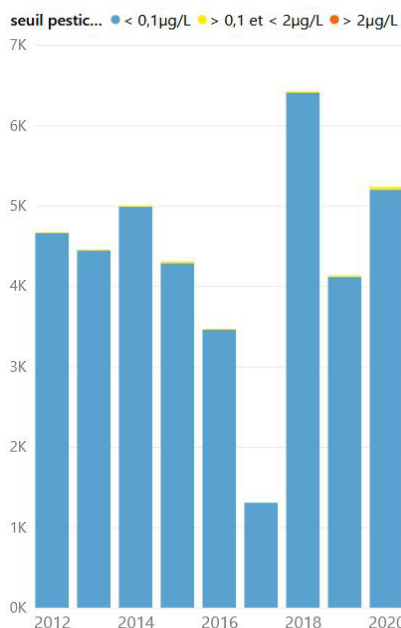


## QUALITÉ DE L'EAU

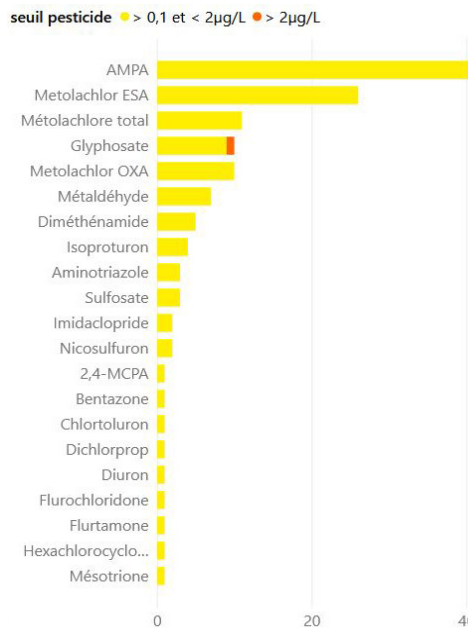
### PESTICIDES

Malgré l'augmentation du nombre d'analyses, la proportion d'analyses au-dessus de 0,1µg/l reste très faible entre 2012 et 2020. La majorité des molécules dépassant les seuils d'eau potable sont des métabolites (56 %). On retrouve ensuite des herbicides (36 %) et des molluscicides (5 %).

Nombre d'analyses pesticides



Nombre d'analyses par molécule entre 2012-2020



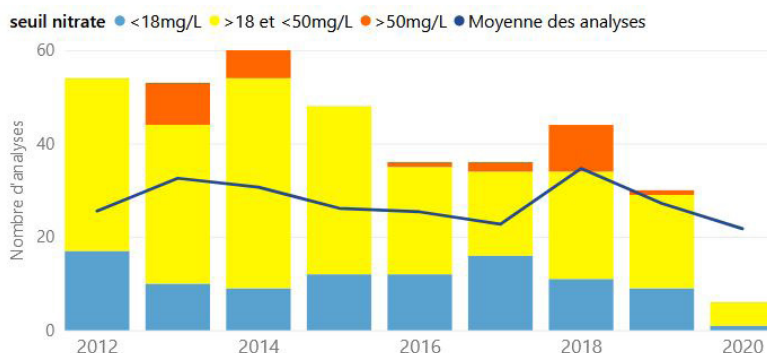
### NITRATES

Entre 2012 et 2020 :

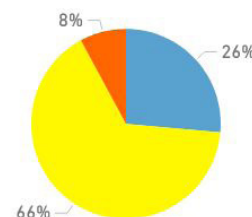
# 26%

des analyses avaient une teneur inférieure aux objectifs de la Directive nitrates.

Nombre d'analyses de nitrates/an



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2012-2020



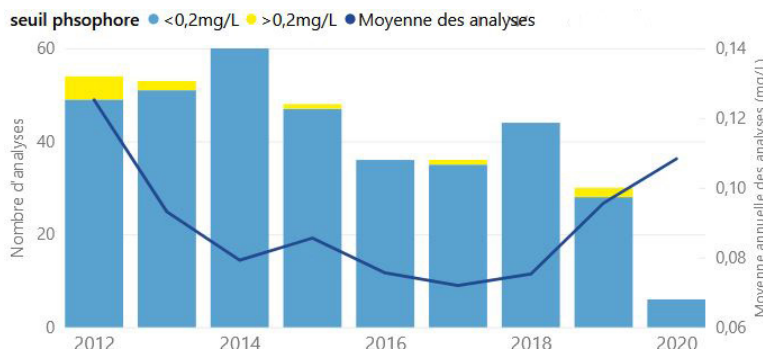
### PHOSPHORE

Entre 2012 et 2020 :

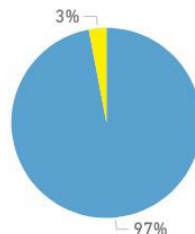
# 97%

des analyses avaient une teneur en phosphore inférieure à 0,2 mg/l.

Nombre d'analyses de phosphore



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2012-2020





# SAGE SÈVRE NIORTAISE ET MARAIS POITEVIN

## FICHE D'IDENTITÉ

Mai 2023

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



### ENJEUX MAJORITAIRES

- Étude volume prélevable en cours :
  - nouvelle AUP en train d'être mise en place sur tout le bassin du Marais Poitevin.
- Gestion qualitative des eaux superficielles et souterraines :
  - définition des seuils à atteindre.
- Préservation des milieux naturels.

### RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE

- Tout nouveau drainage enterré sur les parcelles bordant les cours d'eau est interdit :
  - garantir l'efficacité des bandes enherbées et éviter tout transfert direct d'eaux résiduelles de drainage dans les cours d'eau.
- Obligation de déclaration pour les propriétaires ou exploitant d'une prise d'eau souterraine ou superficielle pour usages non domestiques, au préfet de département :
  - bilan de consommation d'eau annuel et sur les 3 dernières années.
- Interdiction de déversement des eaux de réserves de substitution vers le milieu aquatique.



# SAGE SÈVRE NIORTAISE ET MARAIS POITEVIN

## FICHE D'IDENTITÉ

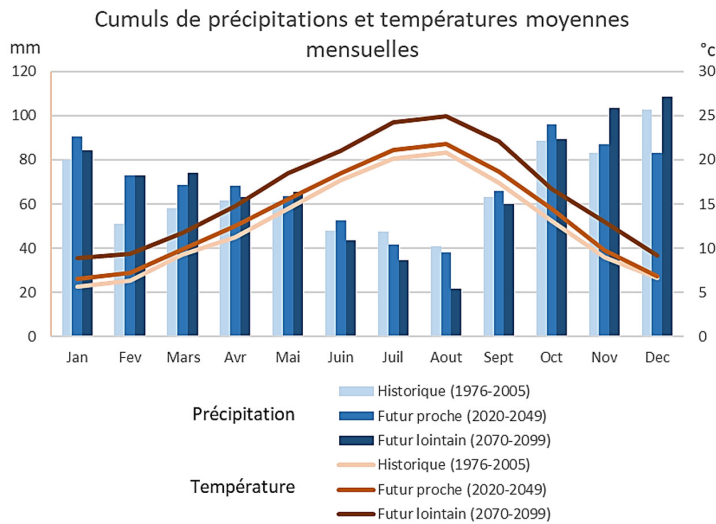
Mai 2023

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE



### QUELLE ÉVOLUTION CLIMATIQUE ?



#### En été :

- + de coups de chaud,
- + d'ETP,
- - de précipitations.

#### En hiver :

- - de gel,
- + de précipitations.

#### En automne et au printemps :

- + chaud,
- + de précipitations autour de l'hiver,
- - de précipitations autour de l'été.

### ET SUR LES PRODUCTIONS AGRICOLES ?

#### Sur les plantes :

- dégradation du bilan hydrique pour les cultures d'été,
- difficulté pour les semis de début et de fin d'été,
- perturbation de la fertilité lors des coups de chaud,
- diminution de la portance en entrée et sortie d'hiver sur les sols peu portants,
- augmentation de l'asphyxie racinaires en hiver,
- augmentation du taux de CO<sub>2</sub> qui augmente le potentiel de photosynthèse,
- accélération des cycles des plantes et des bioagresseurs.

#### Pour les animaux :

- augmentation du risque de mortalité pour les volailles,
- diminution de la production de lait,
- ralentissement de la croissance,
- perturbation de la fertilité.

Évolution du bilan hydrique (pluie-ETP) en été (juin à août) par rapport à la référence historique

- 8 mm

Futur proche

- 38 mm

Futur lointain



# SAGE SÈVRE NIORTAISE ET MARAIS POITEVIN

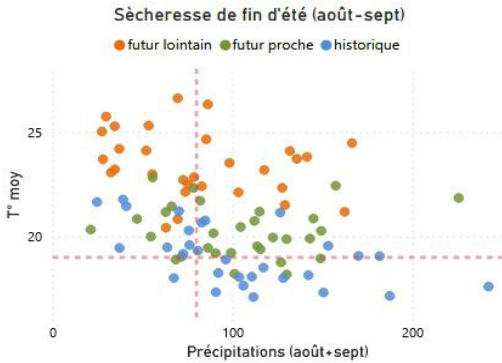
## FICHE D'IDENTITÉ

Mai 2023

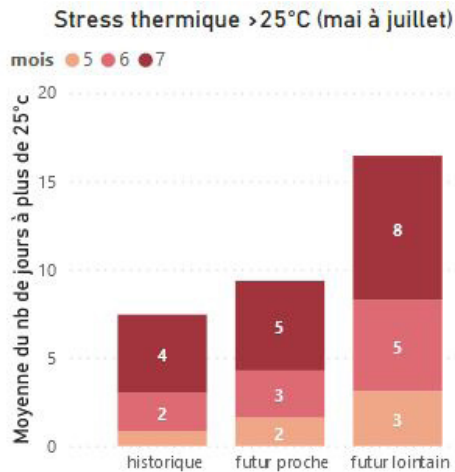
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE  
France  
Pays de la Loire



### CULTURE D'HIVER

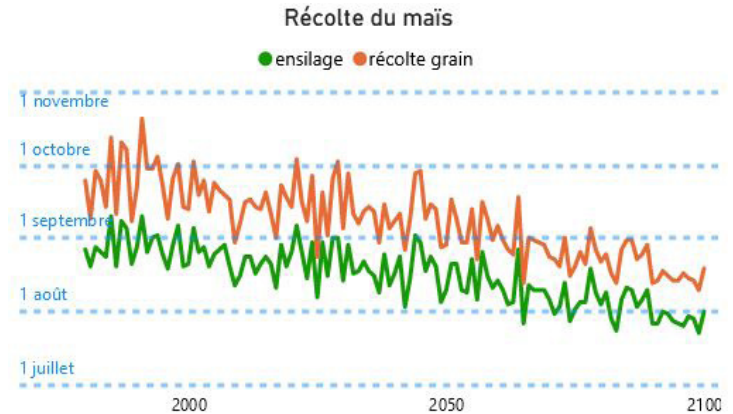


- **Difficulté des semis en fin d'été :**
  - des conditions de semis de plus en plus sèches et chaudes.
- **Augmentation du risque d'asphyxie racinaire pour les plantes les plus sensibles.**
- **Augmentation des risques de bioagresseurs :**
  - pucerons fin automne sur les céréales,
  - méligèthes, altises, et autres insectes sur colza.



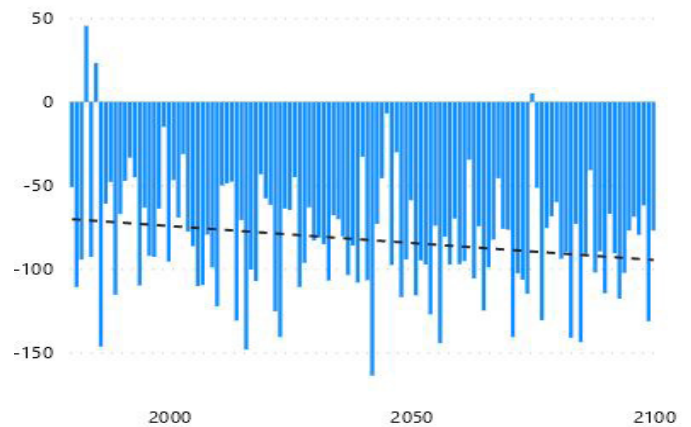
- **Accélération de la fin de cycles :**
  - impact moins fort de l'accélération des cycles à cause de la vernalisation.
- **Augmentation du risque d'échaudage :**
  - malgré l'accélération de la fin de cycle cultures.

### MAÏS



- **Accélération des stades :**
  - possibilité de changer de variété pour une plus tardive, à condition d'avoir de ne pas être limité par la disponibilité de l'eau,
  - levée plus rapide,
  - semi plus précoce possible.

Cumul BH entre 15 feuille et limite d'avortement des grains



- **Diminution de la disponibilité de l'eau :**
  - dégradation du bilan hydrique sur la période la plus critique de la plante.
- **Augmentation des bioagresseurs :**
  - augmentation du risque d'avoir un second vol de pyrale,
  - remonter de la sesamie.

